ROUBAIX

Bureaux : 30, rue Pauvrée. — Téléphone 9-51

LE BEAU MASQUE

Un mercanti vient d'être arrêté, ce qui est regrettable, car il eût mieux valu qu'il n'existât point, mais, en l'occurrence, juste, logique, réconfortant et souhaitable pour d'autres qui font en ce moment une bien laide grimace. Ceui-là et ceux-là forment une catégorie qui mériterait une étude spéciale. Ce sont des champions du cynisme, des as du culot, qui, à chaque forfait, avaient l'art malicieux de susciter des louanges. Ils apparaissaient fardés en philanthropes, et prétendaient avec succès au titre de bienfaiteur, profitable pour eux, honorable pour d'autres. Ils ont bu toute la volupté de l'ironie, — et le sang de nos soldats.

Combien y en a-t-il ainsi ? Beaucoup, sans doute. Certainement trop. Si l'on pouvait scruter toutes les consciences, il est probable que la liste s'allongerait indéfiniment. Il serait bien plus facile, au reste, de compter les honnêtes gens. Mais j'imagine que l'on ne tentera ni l'un ni l'autre.

Si l'on cherchait sérieusement, on trouverait des choses du plus haut intérêt. Telle, par exemple, cette excellente dame qui, obligée, avant la guerre, de travailler de ses dix doigts, prend le titre de bienfaitrice dès la déclaration de guerre, s'entoure de nombreux domestiques, et s'en trouve si bien qu'elle n'a nulle envie de recommencer ensuite à travailler, et brigue la Légion d'Honneur. Seulement, elle ne la brigue qu'à voix basse, et elle a raison, en ce qui la concerne...

C'est un type, un « caractère », que la guerre a façonné.

Maudite guerre ! — Il faut dire, tout de même, que la pâte se prêtait à la façon...

R. LUTIGNEAUX.

UNE MATINEE THEATRALE A « LA PAIX »

Sur la demande de nombreux syndiqués travaillant la nuit ou « faisant brigade », le Cercle Dramatique, d'accord avec la Bourse du Travail, a décidé de supprimer la représentation de « L'EMBUSCADE », qui devait avoir lieu vendredi soir, et de la remplacer par une autre représentation de la même pièce qui aura lieu dimanche, en matinée, à 2 h. 1/2.

Tous les tickets déjà vendus pour vendredi soir, pourront servir pour les représentations de jeudi, samedi ou de dimanche soir.

Nous rappelons que les syndiqués peuvent, eux et leur famille, assister à l'une ou l'autre des représentations, sur le vu de leur carte confédérale, pour le prix exceptionnel de 0 fr. 80 à n'importe quelle place.

***

Samedi 31 janvier, à sept heures et demie du soir, Dimanche 1er février, à deux heures et demie, en matinée, et à sept heures et demie, en soirée, trois grandes et dernières représentations de « L'EMBUSCADE », la magnifique pièce en quatre actes de M. Kistemacker.

AVIS IMPORTANT. — Pour satisfaire aux nombreuses demandes des syndiqués travaillant la nuit, ou « faisant brigade », le Cercle Dramatique, d'accord avec la Bourse du Travail, a décidé de supprimer la représentation de vendredi soir, et de la reporter au dimanche suivant, en matinée, à deux heures et demie.

Les personnes qui avaient déjà pris leur ticket, pour la représentation de vendredi soir, pourront assister à l'une ou à l'autre des représentations de samedi soir, dimanche en matinée ou dimanche en soirée.

On peut prendre ces cachets à l'avance chez Lefebvre, 16 bis, boulevard de Belfort. Les syndiqués peuvent obtenir pour eux et leur famille plusieurs tickets, sur le vu de leur carte confédérale (carte bleue), au prix modique de 0 80 par place.

GAI, GAI, MARIONS-NOUS !

43 mariages sont inscrits pour le samedi 31 janvier.

M. Henri Thérin, adjoint au maire, officier de l'Etat Civil, procédera aux unions à partir de 10 heures du matin.

EN TOMBANT DU LIT, UN HOMME SE FRACTURE UNE COTE

M. Gustave Naert, fileur, demeurant rue Charlemagne, 63, est tombé de son lit la nuit dernière et s'est fracturé une côte. M. le docteur Disoa l'a fait transporter à la Fraternité.

RESPECTEZ LA VOIE PUBLIQUE

Pour dépôt d'immondices sur la voie publique, rue Rollin prolongée, M. Gustave Fourneaux, 66 ans, couvreur, demeurant rue de Flandre, 186, à Roubaix, a récolté une contravention.

EXCES DE VITESSE

Pour excès de vitesse de sa voiture automobile, en passant rue Neuve, un procès-verbal a été rédigé au nom de Mme Rébecca Lobrez, 29 ans, boulevard de Strasbourg, 53.

CHUTE DANS L'ESCALIER

M. L.-B. Dutboit, 63 ans, demeurant rue des Longues-Haies, s'est, en tombant de l'escalier, fracturé l'humérus droit. M. le docteur Fauvergue l'a fait hospitaliser.

EXONERATIONS DOUANIERES

Aux termes d'une ordonnance promulguée le 27 novembre 1919, sont également suspendus jusqu'au 30 novembre 1920, les droits applicables aux articles suivants importés dans l'empire du Japon :

Fils de coton : tissus de coton dénommés ci-après, qu'ils soient blanchis ou non : a) velours, peluche et autres tissus pelucheux, à poils ras ou autres ; b) tissus contenant les fils de chenille ; c) flanelles et autres tissus molletonnés ; d) crêpes ; e) gazes ; f) tissus avec dentelles intercalées pendant le tissage ; g) tissus unis, non dénommés ailleurs ; h) tissus à dessins ou broches ; i) tous autres tissus de coton.

COMITE D'ALIMENTATION

Tous les jours, aux Halles, vente libre de : eau de Javel, brosses et margarine, 7 fr. le kilo ; beurre demi-sel, 14 fr. 50 le kilo ; beurre de Normandie, 16 fr. le kilo ; cacao Hôna, en boîte, de 1 fr. 50 à 3 fr. ; crème de chocolat en boîte de un kilo, 6 fr. ; fromage de Hollande, 9 fr. le kilo.

Vin rouge, 1 fr. 66 le litre, un litre par personne, vendredi, de 8 à 11 h., 10. jaunes et vertes ; de 2 à 4 h., 9. jaunes et vertes.

Pommes de terre, 0 fr. 35 le kilo, deux kilos par personne, vendredi, de 8 à 11 h., 12. jaunes et vertes ; de 2 à 4 h., 10 jaunes et vertes.

ÉTAT-CIVIL

Naissances. — Maurice Hennequin, rue Milan, 5 ; Romaine Cruquenaire, rue Ommelet ; Jean Lemaire, rue Joutfroy, 38 ; Antoinette Cornil, boulevard Gambetta, 101 ; Germaine Hérot, rue Fontenoy, 100 ; Raymond Renaux, 13 ; Marie-Louise Ceresa, rue Hospice, 7 ; Denis Delleye, rue Long-Haies, rue Gounod, 4.

Déclarations. — Albert Soetens, magasinier, et Marie Gayette, dentelleuse ; Cirille Mespreuve, ouvrier en fer, et Valentine Antrop, cuisinière.

Décès. — Marie Lefebvre, 75 ans, rue Moulin, 12 ; Félix Dequidt, 82 ans, rue Pache Trouée ; Marie Lefebvre, épouse Wibaut, 70 ans, rue Léon-Gambetta, 1 ; Auguste Demarez, 31 ans, rue Darbo.

LE GUIDE MASSON INDICATEUR des TRAINS
Indispensable à ceux qui voyagent ou qui voyagent peu, car il leur en coûtera moins cher. Contient les Horaires de toutes les lignes de France et de l'étranger. Tarifs divers. Renseignements précis et complets. Facilités de voyage. Prix : 1 fr. 50 chez tous les Libraires et aux Kiosques.

TOURCOING

UN VIOLENT INCENDIE RUE DE LA GARE

Un violent incendie s'est déclaré mercredi soir vers cinq heures et demie, à la maison portant le numéro 17 de la rue de la Gare, ancien établissement Jourdain.

Les pompiers sont arrivés sur les lieux. A 7 h., ils étaient maîtres du foyer, et à 9 heures, ils rentraient à leur caserne.

L'habitation est en partie détruite ; les dégâts non évalués encore sont très importants.

On croit que le sinistre est dû à un feu de cheminée qui se serait communiqué à la toiture.

La maison était habitée par le service de la Reconstitution d'une part, et par M. Dubrulle, mécanicien, d'autre part.

Il y a assurance.

UN BECANIER ARRETE

Le nommé Gustave Dumoulin, 30 ans, chauffeur, chez Charles Pollet, rue de Dunkerque, domicilié à Halluin, 23, rue de la Pannetière, a été arrêté pour vol d'un vélo appartenant à M. Vandesonneville, employé à la même usine.

LA CHASSE AUX AUTOS

Contravention a été dressée contre M. Paul Thanghe, âgé de 35 ans, demeurant rue du Berceau, 60, à Mouscron, et le propriétaire de l'auto 20760 B, dont les voitures ne portaient pas de numéro à l'avant.

ACCIDENTS DU TRAVAIL

— Chez Tiberghien frères, à la filature, rue de Paris, un rattacheur, Victor Petit, âgé de 30 ans, demeurant rue du Général Souham, 154, en nettoyant un cylindre du métier, a reçu un coup de couteau au poignet gauche.

— Chez Charles Tiberghien et fils, tissage, rue du Dragon, 83, un tisserand, Gustave Vandekerkove, 61 ans, demeurant rue d'Amiens, 25, passant à côté de son métier, a reçu un coup de bras de chasse sur la main gauche. Il a la face dorsale de la main fortement contusionnée.

INSCRIPTION POUR LE CHARBON

(Mairie de Tourcoing, Salle des Fêtes)

Le samedi 31 janvier, retardataires, cartes grises, de 8 heures et demie à 11 heures et demie ; cartes roses, de 2 heures à 4 heures et demie.

1 et 2 personnes, 100 kilos pour 11.50 ; 3, 4 et 5 personnes, 150 kilos pour 17.25 ; 6 personnes et plus, 200 kilos pour 23 francs.

Les personnes sont priées de bien se conformer aux instructions.

TARIF DE LA VIANDE

Le tarif modifié par arrêté municipal est applicable depuis le 29 janvier 1920. Le voici :

BOEUF FRIGORIFIE. — 1re catégorie, filet et aloyau, 6,40 le kilo ; 2e, carré, culotte, train de côtes, 5,40 ; 3e, pièce à queue, gite à la noix, croute d'aloyau, bavette d'aloyau, dessus de côtes, épaisse raccourcie, épaule, côtes à l'attelate, gras de rognons, 4,40. — Rognons, 3,40. — 4e catégorie, mince raccourcie, croisure, poitrine, jarrets, collet, 2 fr. 40.

La quantité d'os à attribuer par les bouchers ne doit pas dépasser le maximum de 250 gr. au kilo pour les 1re, 2e et 3e catégories de bœuf frigorifié.

MOUTON FRIGORIFIE. — 1re catégorie, gigot, premières côtes, selle, filet, 5,90 le kilo. — 2e catégorie, deuxièmes côtes et épaules, 4,90. — 3e catégorie, attelate et fricassée, 3,10 ; gras, 3,10 ; rognons, 1,10 la couple.

VENTE DE VIN ROUGE

(Conditionnement, Place Sébastopol)

Le vendredi 30 janvier, 1 litre par personne pour :

Secteur 3, cartes grises, numéros pairs, de 8 à 9 heures ; numéros impairs, de 9 à 10 heures ; cartes roses, numéros pairs, de 10 à 11 heures ; numéros impairs, de 11 à 12 heures.

Secteur 4, cartes grises, numéros pairs, de 2 à 3 heures ; numéros impairs, de 3 à 4 heures ; cartes roses, numéros pairs, de 4 à 5 ; numéros impairs, de 5 à 6.

Etat-Civil

Naissances. — Fernand Delnatte, rue d'Alsace, 83 ; Renée Brienne, rue d'Orléans, 25 ; Marie Brienne, rue d'Orléans, 25 ; Denise Jehensart, rue Blanc Seau, impasse de la Solidarité, 17 ; Christiane Delannoy, rue du Dragon, 101.

Publications. — Richard Dewitte, maçon et Werbrouck, cabaretière ; Gustave Desmedt, peintre et Valentine Talluin, soigneuse ; Emile Destombes, tricur et Georgine Lemaire, s. p. ; Henri Desrousseaux, s. p. et Aline Fruchart, s. p. ; Fernand Meulemeester, mécanicien et Clara Tourné, soigneuse ; Alphonse Dermarets, bonnetier et Thérésa Defetombe, piquûrière ; Maurice Dutoit mécanicien et Valérie Nollet, couturière ; Ernest Dubois, mineur et Madeleine Desbonnet, marchande de légumes ; Alphonse Seys, journalier et Maria Bernard, soigneuse.

Mariages. — Louis Deslombes, industriel et Marie Vandenberghe, s. p. ; François Pannier, employé de Commerce et Yvonne Barenne, brodeuse.

Décès. — Emile Tallemeyn, 66 ans, rue Nationale, 122, (Mouscron) ; Louis Deltour, 62 ans, rue des Bonnets, 73 ; Romanie Vandermarière, 63 ans, rue Hoche, 26 ; Geneviève Baelen, 2 mois, rue de Neuville, M. Ledoux, 3 ; Madeleine Dilépine, 20 ans, rue de Turenne, 37.

Autour de Roubaix-Tourcoing

COMINES

La renaissance d'une ville éprouvée

La ville aux beaux clochers commence à renaître ; sur 8.348 habitants qu'elle comptait avant la guerre, environ 3.000 sont rentrés et vivent parmi les ruines, logeant dans des restes de maisons recouverts de toits de fortune ou dans des baraquements installés depuis leur retour.

Deux cents familles attendent du logement pour revenir au pays. La nouvelle municipalité s'occupe activement de la reconstitution du pays et du retour de toutes les familles encore réfugiées.

La ville fut occupée au début de septembre et resta jusqu'en octobre 1918 à la merci des Allemands. Au début, souffrant de fréquents bombardements qui devinrent plus intenses lors de l'évacuation générale des civils qui, à peine sortis de la ville virent celle-ci prise sous une véritable pluie d'obus, qui eurent tôt fait de tout démolir.

Du beffroi, monument historique datant du XVIIe siècle, remis à neuf quelques années avant la guerre, il ne reste qu'un amas de briques ; même sort pour les nouvelles constructions de l'Hospice-Hôpital, la Crèche, la Goutte de Lait, l'Abattoir, l'Etablissement de bains, seule la Tour de l'Abattoir resté debout.

Le quartier des maisons ouvrières a été plus épargné que celui du Centre ; les maisons sont réparables et beaucoup sont déjà habitées ; toutes y seraient si les tuiles n'avaient pas été volées.

Des 18 importantes usines existantes en 1914, seule la filature Hassebroucq frères est réparable et le travail ne tardera pas à recommencer ; partout de nouvelles constructions d'usines se dressent. On travaille déjà à la Cartonnerie Debrez, à la Scierie Louis Froidure, à la Chaudronnerie Edouard Leroy ; la Corderie Béaghe et la nouvelle usine D. Ducarnin sont couvertes, on reconstruit les usines Schoutteten et Blanquart, le terrain des autres est déblayé et toutes reprendront le travail pour l'été 1921, au plus tard.

Les baraquements devant servir d'Hospice-Hôpital-Orphelinat et la Cité Ouvrière seront sans doute terminés vers fin février.

En un mot, Comines renaît et les petits commerçants attendent avec impatience le beau temps qui amènera les excursionnistes et, le commerce marchant, rendra la vie un peu plus facile dans les ruines.

Gustave LECLERCQ.

PAIEMENT DES ALLOCATIONS. — Le Percepteur de Comines paiera les allocations à son bureau, route du Vieil-Dieu, le mercredi 4 février, de 9 h. à midi et de 14 à 16 heures. (Période du 1er janvier au 30).

La Vie Ouvrière

A ROUBAIX

SYNDICAT DU TEXTILE

L'assemblée générale du Syndicat aura lieu le dimanche 1er février 1920, à 9 heures 30 du matin, au local « La Paix ».

Ordre du jour : 1. Lecture du procès-verbal ; 2. Situation financière, compte rendu de la Commission de contrôle ; 3. Proposition de la Commission concernant les vieux syndiqués, incapables de travailler ; 4. Le coût actuel de la vie.

Le Secrétaire : H. LEFEBVRE.

AUX OUVRIERS BRASSEURS ET SIMILAIRES

Les ouvriers brasseurs, liquoristes et tireurs de vin de Roubaix et environs sont priés d'assister à la réunion générale qui aura lieu le dimanche 1er février, à 2 h. 1/2, à la Bourse du Travail, 78, boulevard de Belfort.

Ordre du jour très important (question des salaires).

A LILLE

Appel aux Cheminots

Depuis le Congrès fédéral d'août 1918, nous luttons pour arracher aux réfractaires Compagnies de Chemin de fer :

1. Les huit heures pour tous les cheminots — 2. L'échelle des traitements avec minimum de 3.800 francs — 3. Le Statut du Personnel — 4. La rétroactivité de l'échelle de traitements des six dernières années pour nos vieux camarades sur le point de prendre leur retraite — 5. La nationalisation des Chemins de fer — 6. Le salaire intégral et les déplacements temporaires pendant la durée de la guerre, pour les agents des pays envahis.

Après deux ans de lutte acharnée, nous nous buttons devant l'intransigeance des Compagnies et du Gouvernement, qui nous refusent, sous des prétextes fallacieux le droit à l'existence et à la justice, tant méconnu dans les règlements des Compagnies, qui, jusqu'aujourd'hui, laissent place seulement à l'arbitraire et au favoritisme.

Pouvons-nous continuer plus longtemps à souffrir de ces atermoiements voulus à nos si justes revendications ?

Nous répondons catégoriquement : Non ! car un tel état de choses n'a que trop duré.

Hier, nos camarades du P. O., par une action énergique et coordonnée, obtenaient d'importants résultats.

Camarades, le torchon brûle, tenez-vous prêts à répondre présents à tout ordre de la Fédération pour engager la lutte définitive nécessaire pour l'obtention de nos légitimes revendications et pour l'émancipation totale des cheminots.

Vive la Fédération Nationale des Cheminots !

Vivent tous les travailleurs organisés dans la C. G. T. !

La Commission Administrative du Syndicat de Lille.

— Dimanche prochain, 1er février, à deux heures et demie très précises, Hippodrome Lillois, à l'occasion de l'inauguration du Drapeau, Concert-Conférence. Orateurs : Bidegarray et Jouhaux.

Rendez-vous au cortège, à la Gare de Lille. — Départ pour l'Hippodrome, à une heure et demie précises, avec délégation des Cheminots belges.

Prière aux camarades de mettre l'insigne.

Réunion des 200 commissaires désignés pour la police de la salle, à une heure.

La Commission du Syndicat de Lille.

SECRETARIAT OUVRIER D'HYGIENE DE LILLE

Réunion de la Commission

La prochaine réunion de la Commission aura lieu vendredi 30 janvier 1920, à 19 heures, au siège de la permanence, 9 bis, place Vanhoenacker.

Ordre du jour : Questions d'organisation. — Revue des documents officiels. — La question des loyers. Il est rappelé que les camarades, membres des diverses organisations ouvrières sont autorisés à assister aux réunions de la Commission. Le secrétaire, F. LOBERT.

AUX EMPLOYES EN GENERAL

Tous les employés désireux de s'éduquer et d'entendre la bonne parole syndicaliste à l'occasion de la conférence de notre ami POURCHER, de Paris, sont instamment invités, ainsi que leurs dames, à assister à notre réunion de vendredi 30 janvier, à sept heures, au siège du Syndicat, 28, rue de Fives, à Lille.

Une surprise agréable leur sera d'ailleurs réservée. **La Commission administrative.**

DANS LA CASQUETTERIE

Un ordre du jour de grève

« Les ouvriers et ouvrières de la casquetterie réunis en assemblée générale le 28 janvier pour examiner la réponse des patrons au sujet des modifications à apporter au nouveau tarif. Regrettent que ces derniers n'ont pas jugé nécessaire d'appliquer le tarif présenté par les ouvriers et devant cette fin de non recevoir décident de cesser le travail jusqu'à complète satisfaction.

:: Convocations ::

AUJOURD'HUI

BATIMENT ET TRAVAUX

Commission Exécutive. — Vendredi 30 janvier, à 5 heures 30, assemblée de la Commission exécutive du Bâtiment, au siège, rue de la Clef, 32. Tous les secrétaires et trésoriers des Sections techniques de Lille devront être présents.

EMPLOYES.

Section des Auxiliaires de l'Etat. — Une grande réunion-conférence est organisée VENDREDI 30 JANVIER, à 7 heures précises, au siège du syndicat, 28, rue de Fives, avec le concours du camarade Pourcher, de Paris. Nous convions tous les employés auxiliaires des administrations à y assister en nombre. Le Secrétaire : A. RAUX.

ASSOCIATION AMICALE DES DOUBLEURS. — Vendredi 30 janvier, à six heures et demie du soir, assemblée générale au siège de la Bourse du Travail, rue de Paris, 186 bis. — Présence indispensable.

Section des Courtiers-Receveurs. — Réunion au siège, vendredi 30 janvier, à six heures et demie précises. Le Secrétaire : A. RAUX.

Section du Gaz. — Les délégués employés et ouvriers du Gaz et de l'Electricité se réuniront le vendredi 30, à six heures et demie, à la Bourse du Travail.

Ouvrières en Confection. — Vendredi soir, à six heures et demie, Bourse du Travail, réunion de la Commission et des six nouvelles déléguées.

Ordre du jour : Communication d'une lettre du Président du Syndicat des Confectionneurs en gros — Mesures à prendre.

SAMEDI

BATIMENT ET TRAVAUX

Section de Ronchin. — Samedi 31 janvier, à 7 heures du soir, estaminet Baert, rue de la Justice, 4, à Ronchin, assemblée pour tous les ouvriers du bâtiment.

Présence indispensable pour tous.

SYNDICAT DES TAILLEURS ET SIMILAIRES.

Samedi 31 janvier, réunion de propagande. Tous les régleurs et régleuses syndiqués ou non sont invités à y assister.

Les nouvelles adhésions seront prises à l'issue de la séance.

DIMANCHE

CHAMBRE SYNDICALE DES TYPOGRAPHES ET IMPRIMEURS DE LILLE. — Réunion du Comité dimanche 1er février, à 10 h. 30 précises, salle de la Bourse du Travail, 180 bis, rue de Paris. Ordre du jour : Installation du Bureau. — Questions diverses.

Présence indispensable.

Le secrétaire délégué : Louis MASSON.

BATIMENT ET TRAVAUX

— **Section des monteurs en charpentes et ponts en fer.** — Dimanche, 1er février, à 10 heures, au siège, rue de la Clef, 32, assemblée pour tous les ouvriers de la section.

Ordre du jour : compte rendu du Conseil d'administration et de la commission exécutive.

— **Section des parqueteurs, râcleurs et aides.** — Dimanche, 1er février, à 10 heures, assemblée générale au siège, 32, rue de la Clef. Distribution du nouveau barème à tous les syndiqués contre présentation de la carte.

Les syndiqués sont informés que le nouveau barème établi entre les quatre principaux entrepreneurs et le syndicat, sera applicable le 1er février.

Dimanche, 1er février, à 10 heures, il sera remis à chaque syndiqué un exemplaire imprimé de ce nouveau barème.

Les syndiqués travaillant chez des patrons n'ayant pas signé l'accord, trouveront du travail chez les patrons ayant signé.

Les camarades syndiqués ou non trouveront tous les renseignements dimanche, au siège, 32, rue de la Clef.

Le secrétaire, Louis SCRIVE.

SYNDICAT DES OUVRIERS ET OUVRIERES DE LA CHICORETERIE

Tous les membres sont priés d'assister à l'assemblée générale qui aura lieu dimanche 1er février, à 3 heures 112 du soir, au siège, rue de Paris, 98.

Ordre du jour : Discussion sur les clauses à introduire dans le prochain contrat, le contrat actuel finissant le 31 mars. — Paiement des cotisations.

La commission compte sur la présence de tous.

Le secrétaire, DEWEITER.

LILLE

Propos à propos des élections municipales

S'IL Y EUT TENTATIVE DE FRAUDE, CE FUT DU COTE DES REACTIONNAIRES

Toutes griffes dehors, le parti réactionnaire, tout comme Don Quichotte, s'en va-t-en guerre contre des moulins qui n'existent que dans son imagination.

Le journal de ce parti avance « que le parti socialiste a indignement faussé le résultat du scrutin des élections municipales, en faisant inscrire d'office des gens qui n'avaient pas droit de vote ».

Des divers interviews que nous avons pris dans la journée d'hier, nous extrayons les explications suivantes :

LA VERIFICATION NECESSAIRE

« La nouvelle municipalité vient de faire procéder à la radiation de 5.156 électeurs indûment inscrits sur les listes électorales de 1919 !... Qu'est-ce que cela prouve, sinon que la municipalité précédente est fautive ?

» Remarquons d'ailleurs que parmi ces personnes radiées, se trouvent quantité de gens qui ont quitté Lille depuis la période électorale, — beaucoup de réfugiés y figurent ; — il y a ensuite des décédés, des disparus.

» Certes, il y a bien eu des gens qui se sont fait inscrire en dissimulant ou, — ce qui n'est pas la même chose, — en ignorant une incapacité prévue par la loi, mais ils sont l'exception.

» Nous voudrions bien savoir, d'ailleurs, sur quelles bases ces messieurs réactionnaires s'appuient pour prétendre que ces électeurs indésirables ont voté pour le parti socialiste. Si ces gaillards-là sont à vendre, nous n'avons pas coutume d'acheter cette sorte de marchandise.

» Non seulement ces voix n'ont pas été au parti socialiste, mais nous tenons à faire remarquer au parti clérical que les artisans des élections contestées, ceux qui présidèrent aux admissions hâtives et à la confection des listes, sont précisément les amis de l'administration défunte, laquelle tenait pendant la dernière période, cinq ou six avocats de permanence au bureau des élections. C'est sous cette garde vigilante et intéressée que furent confectionnées les listes.

» Dans la sotte querelle qui vient d'être engagée, ces Messieurs nous font tout l'effet de reprocher aux autres ce qu'ils ont coutume de faire eux-mêmes. De toute évidence, la poutre qui se trouve dans leur œil les empêche de s'apercevoir qu'il n'y a même pas une paille dans l'œil du voisin.

PROCEDES REACTIONNAIRES

« En réalité, ces bons messieurs ont, par intérêt électoral, quémandé des inscriptions dans toutes les justices de paix. On les a vu, l'air affable et la bouche en cul de poule, faire risette à toute sorte de monde. De maison en maison, et de porte en porte, ils sont allés quémander des voix, s'informer si on avait voté,.. etc..., etc... Dans les justices de paix et à la mairie, quand, en conscience un citoyen s'ouvrait d'une incapacité ancienne, on lui répondait : « Ne pensez plus à cet incident malheureux, la loi d'amnistie vous fait grâce ».

« Et voilà comment nos maîtres rabatteurs ont induit en erreur quelques malheureux.

» De ces façons de procéder, le parti socialiste n'a eu cure, ces tractations honteuses qui se faisaient publiquement au vu et au su de tous lui ont semblé indignes de la grande consultation électorale qui allait avoir lieu.

SOTTES PRETENTIONS

» Quant à la prétention de vouloir exiger de la municipalité élue, — et bien élue, — une démission quelconque, parce que environ 115 repris de justice que le parti réactionnaire, encore une fois, a fait inscrire lui-même, ont voté, elle est tout simplement grotesque.

» Lorsqu'il fut prouvé, en 1914, que l'administration municipale défunte avait fait figurer sur les listes 1.200 électeurs qui n'avaient pas droit de vote, ces messieurs restèrent effondrés par la brutalité de la révélation du fait, mais se gardèrent bien de donner une démission qui pourtant s'imposait.

» Aujourd'hui, le parti socialiste, élu loyalement, n'ayant pas une seule inscription fausse à se reprocher, ne peut que rire de cette ridicule prétention,... et passer aux choses sérieuses ».

V. B.

Les Élections Municipales

LE 6 FEVRIER, LE CONSEIL DE PREFECTURE JUGERA DE LA VALEUR DES CONTESTATIONS FORMULEES.

On sait que des contestations se sont élevées à propos des élections municipales de Lille et qu'une plainte a été déposée à ce sujet au Conseil de Préfecture.

Nous apprenons que cette affaire passera devant le dit Conseil le 6 février prochain.

Me Moithy a été chargé de défendre, en cette circonstance, les intérêts du Parti Socialiste.

Le crime de Mouchin

LE MEURTRIER MEURT A L'HOPITAL

Nous avons relaté au début de janvier l'arrestation du sieur Scholiège, 62 ans, retraité des contributions, qui, à coups de marteau, tua sa femme à Mouchin.

Le meurtrier, qui souffrait violemment d'une obstruction intestinale, pour laquelle il avait d'ailleurs déjà été opéré, est décédé à l'hôpital de la Charité, où on l'avait transporté d'urgence dans la soirée de mercredi.

La mort de Scholiège arrête donc l'action de la justice en ce qui concerne cette affaire.

ON RISQUE DE TOUT PERDRE EN VOULANT TROP GAGNER

M. Perny vient de gratifier d'un procès-verbal au préjudice de la Reconstitution, la femme Coquet, demeurant 106, chemin des Huilles.

Cette personne avait dressé un dossier de dommages de guerre s'élevant à 1.219 fr. 75 et reçu une avance de 1.000 francs.

Or, il a été établi que les trois quarts des objets mobiliers qu'elle prétendait lui avoir été enlevés avaient été vendus par elle à divers particuliers.

Le Tribunal correctionnel appréciera.

Avis aux amateurs !

PETITES NOUVELLES

ACTE DE PROBITE. — Ayant trouvé un portefeuille contenant 85 fr., M. Vermander, marchand des quatre-saisons, rue Monge, cité Baxter, 30, s'empressa de le remettre à son propriétaire, M. Marchand, gérant du café de l'Union de Lille, 147, rue d'Arras.

UN GRAND ENTERREMENT. — Hier matin, ont eu lieu les obsèques de M. le capitaine Massoulet, de l'Etat-Major d'Arras. Cet officier était décédé lundi à l'Hôpital militaire de Lille. De nombreux officiers, parmi lesquels MM. les généraux La Cappelle, Grégoire et Mignot, suivaient le convoi. A la gare, où le corps fut transporté, pour être dirigé sur Calais, des discours furent prononcés.

LA CAMBRIOLE AU TRAVAIL. — Au cours de l'avant-dernière nuit, des malfaiteurs qui passèrent par le panneau d'une porte donnant accès sur une cave, ont pu s'introduire dans le magasin de M. Pagiel, 38, rue du Pont Neuf. Les malandrins ont fait main basse sur de la cire, des articles de parfumerie, des peignes, etc... Préjudice total : 1.000 francs.

ENCORE UNE ! — Mercredi soir, dans le couloir de l'estaminet, situé 156, rue de Tournai, ont récolté un procès-verbal, pour excitation habituelle à la débauche. Sur trois femmes qui se trouvaient chez eux, deux ont été reconnues atteintes de maladies vénériennes.

SERVANTE INDELICATE. — La gendarmerie de Lille a mis en état d'arrestation la veuve Van Hame, née Dezutter Elodie, 49 ans, servante à Templemars, poursuivie pour vol d'effets commis au préjudice de son patron, M. Faès Jérôme, boucher, domicilié même localité.

L'indélicate servante a été écrouée.

AVIS ET COMMUNICATIONS

MARCHES AU POISSON ET DES HALLES CENTRALES. — Horaire. — Le paragraphe 5 de l'article 1020 du Code des arrêtés municipaux est modifié comme suit « Faisan Halles Centrales » les mercredis et samedis de 8 heures et demie à 16 heures, en novembre, décembre, janvier, février. De 7 heures et demie à 18 heures en mars, avril, septembre, octobre. De 6 heures et demie à 18 heures en mai, juin, juillet et août.

CRÉDIT DU NORD
SOCIÉTÉ ANONYME
Capital : 125.000.000. — 31.250.000 versés
SIEGE SOCIAL A LILLE, 4, 6, 8, rue Jean-Roisin
SUCCURSALE de PARIS, 24, 26, Boul. Malesherbes
ESCOMPTE ET RECOUVREMENT
En dehors des escomptes consentis aux comptes courants, le CREDIT du NORD se charge de l'encaissement de toutes valeurs sur la France et sur l'étranger, effets de commerce, factures, reçus, quittances d'abonnements, cotisations de Sociétés, primes de Compagnies d'Assurances, etc., etc.
DELIVRANCE DE CHEQUES
Le CREDIT du NORD délivre des chèques sur ses succursales et comptoirs, ainsi que sur tous ses correspondants de France et de l'étranger.

Théâtres, Cinémas & Concerts

Théâtre Municipal

Nous aurons demain, samedi, une très belle représentation du grand succès de la Comédie Française : « Notre Jeunesse », avec Mme Laurence Duluc, et M. Maurice Luguet, de la Comédie Française, en tête de la distribution.

— Dimanche, en matinée et en soirée « Lakmé ». Il sera prudent de retenir ses places. La location est ouverte.

— Lundi, les « Amours d'un Petit Soldat », le beau drame de Bernède.

LES MATINEES CLASSIQUES PIERRE BERTIN

C'est le dimanche premier février, à 3 heures qu'aura lieu la représentation du « MENTEUR » comédie en cinq actes de Pierre Corneille, avec M. Pierre Bertin dans le rôle du menteur, accompagné de pléiade des excellents pensionnaires de l'Odéon, MM. Coste, Chambreuil, Dertgouil, Mlle Courtel, etc...

Nul doute que la salle ne soit encore trop exiguë pour applaudir Pierre Bertin dans ce rôle où il est incomparable et se joue avec la plus grande aisance des pires difficultés.

La belle comédie de Corneille, pas assez connue en province, mais qui est d'une pureté et d'un brio remarquables, sera précédée de « la Nuit d'Octobre » le sublime poème dialogué d'Alfred de Musset et de l'habituelle causerie de notre sympathique concitoyen.

L'éclatant succès, si justement mérité de ces belles matinées réside non-seulement dans le talent des interprètes, mais aussi dans la finesse, dans la cohésion parfaite de leur jeu, habitués qu'ils sont d'exercer ensemble constamment sur notre grande scène parisienne.

On se presse à la location, salle de la Société Industrielle ; — avis aux retardataires.

THÉATRE DE L'UNION
Aujourd'hui vendredi, à 8 heures, grande soirée de gala, spectacle merveilleux !
LE FILS DE LA NUIT, grand ciné-roman d'aventures sensationnelles en 12 episodes. 1er épisode : « Le Proscrit », drame en 2 parties.
JACKIE matelot, la gentille comédie sentimentale et gaie en 4 actes interprétée par Margarita FISCHER.
Fanny LEAR grand drame en 4 parties, d'après le chef-d'oeuvre lyrique de Meilhac et Halévy ; principaux protagonistes : Signoret et Mmes Dermoz et Sergyl.
CHARLOT au Music-Hall, film ultra-comique burlesque en 2 actes interprété par Charlie Chaplin.
Entre deux feux, film gai.
PARTIE MUSIC-HALL : MISS MERISKA et ses chiens de salon, l'incompréhensible numéro de transmissions de la pensée à des animaux.
Croll's et ses automats, comedian, excentric, imitateur impersonator.
Hors programme : Le nain GOLIATH et le géant LECOURT, scènes comiques.
Location sans frais de 9 h. 30 à 11 h. et de 2 h. à 4 h.
(Pour les vendredis, cartes de publicité admises.)
Samedi, soirée à 8 heures. — Dimanche, matinée à 2 h. 45, soirée à 8 heures. — On peut prendre ses places dès maintenant.

PRINTANIA
5, RUE D'AMIENS, 5
Du Vendredi 30 Janvier au Jeudi 5 Février inclus
CARPENTIER contre Mac CLOSKEY
Mlle PAPILLON, *comédie sentimentale en 4 parties*
:: CHANSONS FILMÉES ::
Les croix du chemin — Le chevrier d'amour
A l'abri de Lois, ALICE BRADY *drame en 5 parties*
BOUT DE ZAN VA EN GUERRE, comique
Tous les jours, 2 Séances : 3 heures et 8 heures
La semaine prochaine :
L'OCCIDENT, interprété par WAZIMOVA

Omnia Pathé
RUE ESQUERMOISE et RUE DE PAS
Tous les soirs, représentation à 8 h. — Tous les jours (sauf le vendredi, matinée à 4 h.

ARRONDISSEMENT DE LILLE

LA MADELEINE

A 20 FRANCS !... LE CHARBON. — Le charbon distribué hors contingentement par les marchands qui obtiennent des certificats de la Ville, ne peut être vendu plus de vingt francs les cent kilos, rendu à domicile.

LAMBERSART

VOL. — Des malfaiteurs se sont introduits nuitamment dans l'habitation de Mlle Sion, 13, rue de Lompret, et dérobèrent 82 vestons confectionnés d'une valeur de 5.000 francs.

Une enquête est ouverte et l'on espère mettre la main sur les coupables.

MONS-EN-BARŒUL

LES ECOLES PUBLIQUES

A juste raison les pères et les mères de famille soucieux de l'éducation et de l'instruction de leurs enfants commencent à s'alarmer de l'irrégularité de l'enseignement donné dans les écoles publiques de la commune. Depuis des semaines, faute de charbon, les classes ne sont faites que si la température le permet, alors que dans les écoles libres (autorisées ou non) le combustible ne manque pas.

Ces écoles possèdent des administrateurs qui trouvent du charbon, et les administrateurs responsables de la commune, tous élus sous l'épithète républicaine (!), n'arrivent pas à assurer le chauffage des écoles laïques de filles et de garçons. Il y a là une incurie qu'il faut signaler, incurie peut-être voulue par la majorité cléricale du Conseil municipal pour amener l'exode des enfants de l'école laïque vers l'école libre. Qui sait ?

En tout cas, il y a lieu de s'étonner que la Direction